

---

**ACCUEIL DES VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE**

**Vendredi 8 octobre à 18h00**

# **DOSSIER DE PRESSE**

---


**Contact presse**

**Karine DURQUETY**

06 17 11 33 39 - 02 51 47 45 12

karine.durquety@larochesurion.fr

 @Irsypresse

 Irsy.fr/presse

**8 OCTOBRE 2021**

Irsy.fr    



La Ville de La Roche-sur-Yon accueille des volontaires en Service Civique depuis novembre 2014 au sein de différents services municipaux, de l'agglomération et du CCAS. L'agrément délivré en juillet 2014 par le ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale pour 3 ans, a été renouvelé depuis à deux reprises pour se prolonger jusqu'en 2023, permettant ainsi d'intégrer une quinzaine de jeunes par année sur des missions d'intérêt général.

La Ville de La Roche-sur-Yon a désormais inscrit ce dispositif dans la collectivité avec pour objet de permettre aux jeunes volontaires de s'inscrire dans un processus citoyen, de renforcer leurs connaissances du monde professionnel et en particulier de celui d'une collectivité territoriale en y étant pleinement immergés. Il s'agit pour la collectivité de les accompagner au quotidien, de leur permettre d'avancer dans l'affirmation de choix qui seront utiles à définir leurs parcours professionnel et personnel.

11 jeunes sont aujourd'hui engagés dans des services municipaux et 5 autres arriveront d'ici la fin du mois de novembre. C'est une force, une dynamique intéressante et nouvelle qui est insufflée dans les services, au sein de projets qui ont pour but de renforcer la cohésion sociale sur le territoire et la proximité avec les yonnais.

L'accueil prévu le vendredi 8 octobre à 18h00 est l'occasion pour les élus de rencontrer les volontaires et d'échanger avec eux, de valoriser leur engagement et de réaffirmer l'intérêt qu'a une collectivité à accueillir ainsi des jeunes volontaires dans ses services.

## ➤ Qu'est-ce que le Service civique ?

Le Service civique s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans. Il s'agit :

- d'un engagement volontaire d'une durée de 6 à 12 mois. 8 mois au maximum en Vendée.
- pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général dans un des neuf domaines d'interventions reconnus prioritaires pour la Nation : solidarité, santé, éducation pour tous, culture et loisirs, sport, environnement, mémoire et citoyenneté, développement international et action humanitaire, intervention d'urgence
- donnant lieu au versement d'une indemnité prise en charge par l'État, et d'un soutien complémentaire, en nature ou argent, pris en charge par l'organisme d'accueil (l'indemnité de Service civique est cumulable avec l'allocation adulte handicapé)
- ouvrant droit à un régime complet de protection sociale financé par l'État

Il peut être effectué auprès d'organismes à but non lucratif ou de personnes morales de droit public, en France ou à l'étranger.

## ➤ Missions proposées aux jeunes volontaires sur la ville de La Roche-sur-Yon

Les volontaires en Service civique interviennent en complément de l'action des agents de la commune, sans s'y substituer. Ainsi, les missions de Service civique permettent de :

- démultiplier l'impact d'actions existantes,
- renforcer la qualité du service déjà rendu par les agents,

- expérimenter et développer de nouveaux projets au service des administrés.

Ces missions ont été proposées par des services de la Ville, de l'agglomération et du CCAS et ont fait l'objet d'un travail préparatoire de plusieurs semaines avec les services des Ressources humaines et Jeunesse et vie étudiante, ce dernier étant le service support au pilotage de l'action au sein de la Ville.

A ce jour, 11 jeunes ont intégré leur mission dans 10 services différents après avoir fait part de leur motivation lors d'un entretien.

**Deux autres missions restent à pourvoir :**

**Co-animation et accompagnement des résidents en EHPAD** - 2 postes (dès à présent)

**CCAS – EHPAD Boutelier**

*Tuteur : Laurent BOURASSEAU*

*Du 01/10/2021 au 31/05/2022*

**Ambassadeur de l'accessibilité** - 2 postes (1<sup>er</sup> novembre)

**Mission Accessibilité**

Au sein de la collectivité territoriale, en lien étroit avec le chargé de mission accessibilité de la Ville, les volontaires auront pour mission :

- Rencontrer les responsables d'ERP en retard pour l'accueil des personnes en situation de handicap, notamment les commerces ;
- Participer à démystifier l'accessibilité et l'expliquer en considérant les différents handicaps auprès des responsables d'ERP ;
- Informer les responsables d'ERP sur l'intérêt de l'accessibilité qui est profitable à un public bien plus large que celui des personnes en situation de handicap ;
- Participer à la réalisation d'un diagnostic technique, identifier les travaux et les améliorations pour proposer des améliorations ;

- Développer des supports, des formats, pour informer sur les aides, les dérogations, les sanctions éventuelles ;
- Recenser les ERP accessibles et leurs caractéristiques pour enrichir la base de données AccesLibre.info

*Tuteur : Benoît LÉAUTÉ*

*Du 01/11/2021 au 30/06/2022*

## **LES VOLONTAIRES**

**Benjamin LOPEZ**

**Direction de la Culture - Médiathèque Benjamin Rabier**

**Médiateur numérique**

En lien avec l'équipe de la médiathèque et en particulier le professionnel chargé des ressources numériques, Benjamin participe à la mise en place d'outils et d'actions de médiation avec les publics et est amené à :

Aider les usagers à s'approprier les outils numériques disponibles dans la bibliothèque, en soutien à l'action des professionnels ;

Repérer, sensibiliser, accompagner, et orienter le public et les professionnels dans l'appropriation et l'utilisation pratique de ces outils au sein des médiathèques ;

A participer au développement d'outils de médiation à partir des nouveaux outils numériques (veille, tests, propositions...) ;

A contribuer aux actions de médiation pour l'utilisation de la plate forme numérique @média ;

Participer à des actions diverses hors les murs : EHPAD, activités péri-éducatives et périscolaires...

A développer des passerelles avec d'autres volontaires en service civique et à participer à des actions en binôme (ateliers, projets...) et en particulier avec ceux du 14bis Centre Information Jeunesse présents sur le même lieu.

*Tutrice : Corinne SABOURIN*

*Du 01/10/2021 au 31/05/2022*

**Ninon BOTZ**

**Direction de la Culture - Médiathèque  
Benjamin Rabier**

**Médiateur culturel à l'artothèque**

En lien avec l'équipe du pôle Image et son et en particulier avec les médiateurs culturels de l'artothèque (médiathèque Benjamin-Rabier), Ninon participera à la mise en place d'outils pédagogiques :

- Soutenir des actions de médiation culturelle vers des publics spécifiques, à partir des œuvres de la collection, et lors des animations hebdomadaires ou des expositions temporaires. Dans ce cadre, le/la volontaire sera chargé de la conduite d'activités d'animations (visites commentées, ateliers...) à destination d'enfants (scolaires, centres de loisirs, associations, personnes âgées, IME...) et de publics empêchés (hôpitaux, service pénitentiaire d'insertion et de probation – SPIP...).

- Développer des outils de médiation pour l'amélioration des accueils de groupes (documents pédagogiques, suivi et création d'ateliers, familiarisation avec les outils numériques...).

- Ninon participera à des actions hors les murs, vers les quartiers et les établissements scolaires, et ira ainsi à la rencontre de nouveaux publics et de nouvelles organisations (lycées, collèges, entreprises...) pour mieux faire connaître l'artothèque ;

- Elle participera évidemment à la mise en œuvre des activités de l'artothèque (montages et vernissages des expositions).

**Tutrice : Sandra DOUBLET**

**Du 01/10/2021 au 31/05/2022**

**Gabriel GAUDEAU,**

**Direction Sports et jeunesse – 14bis  
Centre Info Jeunesse**

**Passeur d'info Jeunesse**

Cette mission est vécue en binôme. Chaque volontaire intervient en fonction de ses souhaits et en complémentarité avec son binôme, en prenant pour appui les tâches suivantes :

- Prendre contact avec les jeunes acteurs de la vie locale et promouvoir les actions et engagements qu'ils portent sur le territoire ;
- Informer les jeunes dans les lieux qu'ils fréquentent sur la ville.
- Participer à développer des supports d'information pour les 15/29 ans (diaporama, vidéos, flyers, affiches...) sur les thématiques de l'information jeunesse (conception et diffusion)

**Tuteur Gabriel : Raphaël MERLET**

**Du 01/10/2021 au 31/05/2022**

**Malika BOUNAUDET**

**Direction de la Culture – Actions  
culturelles**

**Médiation et accompagnement des  
actions culturelles**

Au sein de la collectivité, Malika, accompagnée de son tuteur, a pour mission :

- De soutenir des actions de médiation et de relations publiques favorisant l'accès à l'offre culturelle du territoire pour tous les publics ;
- Participer activement à la médiation culturelle du musée et en particulier sur l'espace muséal du CYEL ;
- D'aider à l'organisation d'événements et d'actions culturelles portées par la collectivité (Concerts très tôt, Festival de Noël, Folle Journée, etc.) ;
- Participer à la valorisation de ces actions (photos, reportages, vidéo, radio, etc...)

**Tuteur : Fabrice GUÉDON**

**Du 01/10/2021 au 31/05/2022**

**Elena GAMERO HAZAS**

**Direction des Relations Internationales**

**Sensibilisation à l'éducation à la citoyenneté européenne et à l'ouverture sur le monde**

Durant sa mission, Elena va participer activement à différents niveaux :

- Co-animer des activités péri-éducatives dans les écoles primaires yonnaises sur la thématique de la citoyenneté, de l'Europe et de la solidarité internationale ;
- Contribuer à développer les partenariats avec les établissements scolaires privés et publics et autres structures (lycées, établissements d'enseignement supérieur, maisons de quartier et centres de loisirs, conseil municipal des jeunes, FJT,...) par la promotion des actions d'ECSI et de sensibilisation à l'Europe ;
- Participer à développer les rencontres interculturelles entre les jeunes Français et étrangers présents sur la Ville ;
- Participer aux activités du collectif yonnais de solidarité internationale (ErasmusDays, Festival des Solidarités, Festival Alimen'Terre, Mois de l'Europe,...) ;
- Participer aux projets de partenariat avec les villes amies, jumelées et partenaires.

*Tutrice : Hélène CRÉPEAU*

*Du 05/10/2021 au 05/08/2022*

**Victor VIEIRA da SILVA**

**Service Paysage et transition écologique**

**Ambassadeur de l'opération « 100 000 arbres pour demain ! »**

Dans ce cadre, Victor aura pour mission :

- Aller à la rencontre des écoles, des entreprises, des particuliers pour sensibiliser et proposer, le cas échéant, de les aider à monter des projets de plantation (ville de la Roche-sur-Yon et périmètre élargi aux autres communes de l'Agglomération) ;
- Elaborer avec la direction de l'environnement et de l'éducation des supports pédagogiques pour les enfants de maternelle et élémentaire ;

- Affiner avec la direction de l'environnement et de la communication les supports informatifs pour les différents publics. Aide au retour d'expérience sur la « performance » des outils et aide à l'amélioration le cas échéant ;
- Accompagner, avec les correspondants de quartier, les projets collaboratifs de plantation avec les habitants ;
- Accompagner, avec les encadrants du chantier collectif, les projets de plantation définis sur les espaces publics ;
- Participer à des événements autour de l'Arbre ;
- Organiser des temps d'échanges, des ateliers pratiques et visites de sites pour les petits et les grands.

*Tutrice : Anne-Lise TYRTOFF*

*Du 01/10/2021 au 31/05/2022*

**Co-animation et accompagnement des résidents en EHPAD (plusieurs missions dans 5 EHPAD)**

Accompagnée par l'animateur de l'EHPAD, les volontaires auront pour mission de :

- Participer à l'accompagnement quotidien des résidents : aides à la mobilité, aides dans les démarches, échanges/discussions libres, aide à la restauration...
- D'animer ou co-animer des activités de loisirs (culturels, moteurs, sur la mémoire, activités thématiques, fêtes annuelles, soin des animaux...)
- Construire et formaliser un partenariat avec un collège, un lycée ou une université pour développer des activités en EHPAD avec ses résidents ;
- Co-construire avec les résidents, avec l'appui de l'équipe de direction et des professionnels, des jeunes ou des étudiants, maison de quartier, associations locales un projet commun autour de la solidarité et de la découverte interculturelle ;
- Réaliser un journal interne qui puisse rendre compte des actualités de la résidence et informer les familles et les autres résidents...

**Lilou CHARNEAU**

**CCAS – EHPAD Vigne aux Roses**

*Tutrice : Sophie SOMM-PENNISSON  
Du 01/10/2021 au 31/05/2022*

**Sarah MEYER & Cléo LUSSEAU**

**CCAS – EHPAD St André**

*Tutrice : Aude MAZAGRAN-BABARIT  
Du 01/10/2021 au 31/05/2022*

**Axèle MOREAU-PREVOST**

**CCAS – EHPAD MOULIN ROUGE**

*Tutrice : Lydie BLAINEAU  
Du 01/10/2021 au 31/05/2022*

**Cécile ALLOËND-BESSAND**

**CCAS – EHPAD TAPON**

*Tutrice : Florence FORTIN  
Du 01/10/2021 au 31/05/2022*

## **Les objectifs du Service civique**

L'objectif du Service civique est de proposer à tous les jeunes de 16 à 25 ans sans condition de diplôme, un cadre d'engagement, dans lequel ils pourront mûrir, gagner en confiance en eux, en compétences, et prendre le temps de réfléchir à leur propre avenir, tant citoyen que professionnel. Ce n'est pas un contrat de travail. **Pour la plupart des missions, seuls comptent les savoir-être et la motivation.** Il a également pour objectif d'être une étape de vie au cours de laquelle des jeunes de toutes origines sociales et culturelles pourront se côtoyer et prendre conscience de la diversité de notre société.

## **Quelques repères**

Le service civique a été créé par **la loi du 10 mars 2010**. Il a été préparé, à la demande du Président de la République Nicolas Sarkozy, et en concertation avec le monde associatif, par le Haut Commissaire à la Jeunesse d'alors, Martin Hirsch.

Réintégré au Code du service national, le service civique a pris la suite du service civil volontaire qui avait été mis en place en 2006 et dont le trop faible développement avait conduit à sa refonte pour atteindre des effectifs plus significatifs, afin qu'il ait un réel effet d'entraînement du plus grand nombre dans la citoyenneté.

L'**Agence du service civique** est responsable du pilotage et de la gouvernance du nouveau dispositif. Ce GIP réunit l'État, l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSé), l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) et l'Association France.

## Quelques chiffres



60% de femmes et 40% d'hommes avec une moyenne d'âge de 20 ans.

Niveau de formation à l'entrée en mission :

- Infra Bac : 22% ;
- Bac : 43% ;
- Sup. Bac : 35%

## 👉 Les obligations pour l'organisme d'accueil

- **Un tuteur pour chaque jeune** : il est chargé d'assurer l'accompagnement et le suivi du volontaire dans la réalisation de sa mission.
- Une formation civique et citoyenne doit être proposée au volontaire en Service civique.
- Les organismes d'accueil **accompagnent les volontaires** dans leur réflexion **sur leur projet d'avenir**.
- Les organismes doivent par ailleurs veiller à la diversité des profils des volontaires accueillis en Service civique.

## 👉 Rôle du tuteur

C'est le référent principal du volontaire, il est garant du bon déroulement de la mission. Il suit l'évolution du projet et réajuste les contours de la mission en fonction de

l'avancement du volontaire. Il accompagne le jeune dans son parcours d'engagement volontaire, donne un cadre et des repères de fonctionnement. Il est chargé d'accompagner le volontaire dans sa réflexion sur son projet d'avenir afin de favoriser, à l'issue de l'accomplissement de la mission de Service Civique, son insertion professionnelle.

## 👉 Modalités d'indemnisation pour le volontaire

Le Service civique ouvre droit à **une indemnité financée par l'État de 472,97 euros net par mois** quelle que soit la durée hebdomadaire du contrat. En plus de ces 472,97 euros net, le volontaire peut percevoir de l'État une bourse mensuelle de 107,67 euros net si :

- il est bénéficiaire du revenu de solidarité active (rSa) au moment de la signature du contrat de Service Civique ou s'il appartient à un foyer bénéficiaire du rSa;
- il est titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur au titre du 5 ou 6<sup>e</sup> échelon au titre de l'année universitaire en cours. Ce critère ne concerne donc que les volontaires poursuivant leurs études en même temps que leur mission.

La Ville de son côté verse aux volontaires une prestation nécessaire à leur subsistance, leur équipement, leur hébergement ou leur transport. Le montant mensuel de cette prestation est fixé à 107,54 euros.

